



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 13 juillet 2022

COVID-19: POINT DE SITUATION EN NORMANDIE

SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE

L'incidence régionale continue d'augmenter

Au 12 juillet, l'incidence régionale en Normandie s'établit à 1110,5 cas pour 100 000 habitants, en hausse de 24,3 % par rapport au précédent point de situation. La hausse hebdomadaire était de 50,8% lors du dernier point de situation. Tous les départements présentent une incidence supérieure à 1000 cas pour 100 000 habitants. A ce jour, l'Eure est le département ayant le plus fort taux (1143), suivi par le Calvados (1141) et la Seine-Maritime (1111) :

Normandie: + 24,3 % (taux d'incidence SPF du 03/07 au 12/07:1110,5)
Calvados: + 20,4 % (taux d'incidence SPF du 03/07 au 12/07:1141,2)
Eure: + 24,2 % (taux d'incidence SPF du 03/07 au 12/07:1142,8)
Manche: + 19,4 % (taux d'incidence SPF du 03/07 au 12/07:1082,1)
Orne: + 34,1 % (taux d'incidence SPF du 03/07 au 12/07:1011,3)

Seine-Maritime: + 26,7 % (taux d'incidence SPF du 03/07 au 12/07: 1110,8)

Le nombre de reproduction (R) s'établit à 1,51 (identique à la semaine passée).

Dans ce contexte de très forte circulation virale, le respect des gestes barrières est indispensable pour se protéger et protéger les autres

Dans ce contexte de hausse de l'incidence régionale, la vaccination, notamment la deuxième dose de rappel ou 4ème dose recommandée pour les personnes les plus à risque de faire une forme grave de la maladie (voir ci-dessous), et le respect des gestes barrières restent indispensables pour se protéger, protéger les autres et protéger notre système de santé dans son ensemble.

Le port du masque est hautement recommandé et nécessaire dans les situations de grande promiscuité, dans les lieux clos et mal ventilés, comme les transports en commun, et en particulier en présence de personnes fragiles. Il est aussi recommandé pour les personnes les plus vulnérables.

Le port du masque reste obligatoire dans les établissements de santé et médico-sociaux, au même titre que le passe sanitaire (présentation d'une preuve de vaccination, d'un test négatif ou d'un certificat de rétablissement).

Pour rappel, certaines personnes à haut risque de développer une forme grave du Covid-19 peuvent recevoir gratuitement des masques FFP2, sur prescription médicale.

Pour continuer de prévenir la diffusion des virus, gardons les bons réflexes acquis tout au long de la crise **en aérant** régulièrement, en se lavant souvent les mains, en utilisant du gel hydroalcoolique.

Au moindre doute, ou en cas de symptômes, testons-nous et isolez-vous immédiatement si le test est positif.



Service Communication ARS Normandie Mél: ars-normandie-presse@ars.sante.fr

Le rythme des entrées en réanimation en hausse

Au 11 juillet, 1 113 personnes atteintes du Covid-19 sont hospitalisées (1 072 la semaine dernière), dont 44 en réanimation (39 lors du dernier point de situation).

L'incidence en hospitalisation conventionnelle est en hausse, avec environ 21 entrées par jour, tandis que le rythme des entrées en réanimation augmente à son tour pour atteindre 1,7 entrées par jour.

Dans le contexte actuel de reprise de la circulation du virus, l'injection de la deuxième dose de rappel est recommandée pour les personnes les plus à risque de faire une forme grave de la maladie pour relancer l'immunité et garantir le plus haut niveau de protection face au Covid-19.

Besoin de soins? Avant de me rendre aux urgences, j'adopte les bons réflexes!

Depuis plusieurs mois, l'ARS Normandie rappelle qu'afin de limiter la surcharge des urgences par des passages inappropriés, il faut contacter le 15 avant de se déplacer aux urgences. Les médecins régulateurs sont à la disposition des appelants pour leur faire bénéficier directement d'une réponse médicale adaptée, allant du conseil à la gestion d'urgence.

Parce que chacun détient une part de la solution pour ne pas surcharger les services d'urgences, l'ARS Normandie, et ses partenaires, la Fédération Hospitalière de France Normandie, l'Union Régionale des Médecins Libéraux, France Assos Santé et la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie engagent une campagne d'information et de sensibilisation à destination du grand public sur le bon recours aux urgences :

Le premier réflexe doit amener à contacter son médecin traitant. S'il n'est pas joignable, si le patient n'en a pas ou si son entourage considère la situation comme particulièrement inquiétante, il doit immédiatement contacter le SAMU-Centre 15 ou le Service d'accès aux soins (SAS), en composant le 15.

Une campagne de communication est déployée à l'échelle régionale : pour la découvrir, cliquez ici.



Service Communication ARS Normandie Mél: ars-normandie-presse@ars.sante.fr

Et face aux vagues de chaleur, n'attendez pas de ressentir les premiers effets (maux de tête, crampes, nausées), voici quelques conseils simples pour s'en protéger! A retrouver sur le site internet de l'ARS Normandie, en cliquant <u>ici</u>. Santé RÉPUBLIQUE FRANÇAISE publique France Pendant les fortes chaleurs Protégez-vous **RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU** Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit Mouillez-vous Préférez des activités EN CAS DE MALAISE, 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr - #canicule APPELEZ LE 15

Le taux de positivité augmente

Entre le 3 juillet et le 9 juillet, 96 407 personnes ont été testées dont 36 726 ont présenté un résultat positif (29 413 dernier point). Le taux de positivité augmente pour s'établir à 38,09 % contre 34 % la semaine précédente.

VACCINATION

La Normandie mobilisée pour la vaccination et la campagne de rappel

Alors que l'on constate toujours une hausse de l'incidence, la campagne de vaccination se poursuit en Normandie, et notamment en termes de rappel vaccinal, pour lequel une mobilisation totale est indispensable pour réduire les risques d'attraper le Covid-19 et de développer des formes graves comme les « Covid longs » ou les hospitalisations, notamment chez les plus fragiles.

Au 10 juillet, depuis le lancement de la campagne de vaccination 7 805 870 injections ont été réalisées sur la population normande dont 2 371 166 doses de rappel (en cumul).

Le rythme des injections continue d'augmenter en Normandie (+ 34% entre les semaines 26 et 27) : il faut poursuivre la mobilisation, en particulier pour la deuxième dose de rappel.

Les possibilités de vaccination sont nombreuses, notamment auprès des professionnels de ville (médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, etc.), pleinement mobilisés pour que chaque personne éligible puisse être protégée.

La deuxième dose de rappel (ou 4^{ème} dose) est accessible sans délai pour l'ensemble des personnes âgées de 60 ans et plus

Service Communication ARS Normandie Mél: ars-normandie-presse@ars.sante.fr

Au fil des mois, l'efficacité des vaccins diminue légèrement tant que l'organisme n'est pas stimulé par la rencontre avec le virus.

Une deuxième dose de rappel est donc recommandée pour :

- Les personnes de 80 ans et plus, les résidents d'Ehpad et d'USLD quel que soit leur âge, ainsi que pour les personnes immunodéprimées, à partir de trois mois après la dernière injection ;
- Les personnes âgées de 60 à 79 ans, avec ou sans comorbidité, dès 6 mois après l'injection du premier rappel.

Ces personnes ont une baisse naturelle de leur protection et il leur est conseillé de compléter immédiatement et sans tarder leur schéma vaccinal avec un vaccin ARN messager.

Des dispositifs pour la vaccination des plus fragiles

La campagne de vaccination à domicile des personnes est ouverte aux personnes ayant des difficultés à se déplacer de 70 ans et plus ou en situation de handicap. Lancée par les préfectures, l'Agence Régionale de Santé Normandie et l'Assurance maladie, en partenariat avec l'Union Régionale des Professions de Santé des Infirmiers, elle permet à chacun de contacter le 0800 730 957 (appel gratuit) pour organiser la vaccination à domicile des personnes concernées.

L'importance de la vaccination pour les femmes enceintes

Les femmes enceintes non vaccinées contre le Covid-19 présentent un risque accru de complications liées à la maladie par rapport aux femmes adultes non enceintes. La vaccination permet de transmettre des anticorps au fœtus et protège ainsi le nouveau-né contre le virus. La vaccination des femmes enceintes est recommandée, quel que soit le stade de la grossesse. L'ensemble des professionnels qui prennent en charge et accompagnent les femmes tout au long de leur grossesse, gynécologues-obstétriciens, sages-femmes, médecins traitants, pharmaciens, biologistes, peuvent répondre à leurs questions et les sensibiliser à la vaccination avant et tout au long du suivi de la grossesse. Plus d'informations en cliquant sur ce lien.

La vaccination des enfants de 5-11 ans se poursuit

La vaccination est ouverte à l'ensemble des enfants de 5 à 11 ans depuis le 22 décembre. La vaccination est possible en établissement pour les enfants hospitalisés, en centres de vaccination ou en cabinet de ville. Les médecins (généralistes ou spécialistes, notamment les pédiatres), les IDE (infirmiers diplômés d'État), les sages-femmes et les pharmaciens peuvent prescrire et administrer le vaccin pédiatrique contre le Covid-19 aux enfants.

Pour connaître les possibilités de vaccination à proximité de chez soi : www.normandie.ars.sante.fr et www.sante.fr

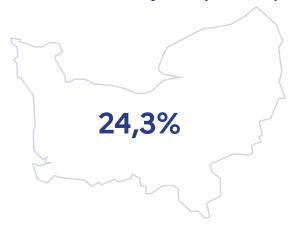
Service Communication ARS Normandie M'el: ars-normandie-presse@ars.sante.fr

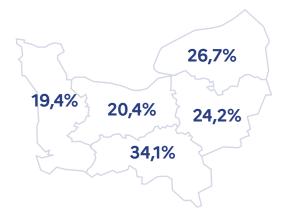
CIRCULATION DU VIRUS

• Taux d'incidence - données Santé publique France

Retrouvez les données publiées par Santé publique France en cliquant ici.

• Taux d'incidence - dynamique de l'épidémie (variation hebdomadaire*)





• Nombre de reproduction effectif (R0)



[•] Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du seuil de vigilance; au-delà de 1,5, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE au 11.07.2022





Taux d'occupation



17,2%

Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / <u>Capacité initiale</u>

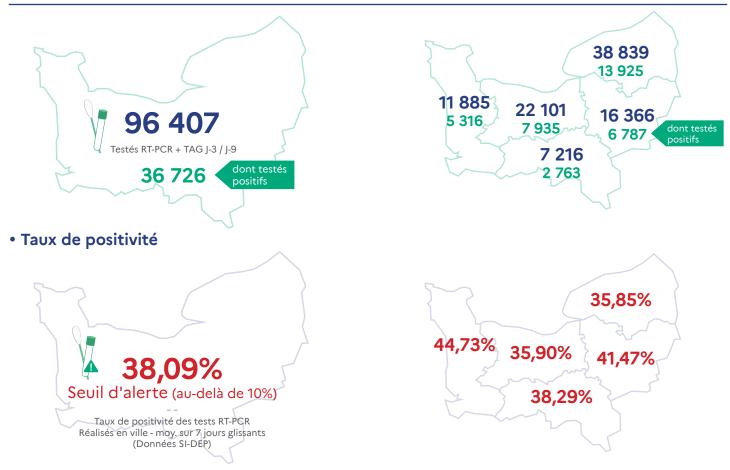
Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / <u>Capacité opérationnelle</u>

[•] Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 60 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

	Hospit.	dont réa.	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
Normandie	1 113	44	29 470	4 959
Calvados	127	7	5 494	889
Eure	217	5	3 349	691
Manche	252	2	3 749	640
Orne	102	8	3 408	543
Seine-Maritime	415	22	13 470	2 196

Depuis le début de l'épidémie, on estime à 6 013 le nombre de personnes porteuses du coronavirus COVID-19 décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD).

DÉPISTAGES (SOURCE SPF)



[•] Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du seuil de vigilance; au-delà de 10 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint)

VACCINATION DES NORMANDS au 10.07.2022

